



N° 148

Mot du président

Chères et chers collègues

Ces trois dernières années, la SMF a effectué un travail très important de réorganisation interne dans son secteur des publications (revues et monographies), jugulant en particulier ses retards afin de retrouver la confiance de ses auteurs et une pleine crédibilité auprès de ses lecteurs. Le monde de l'édition scientifique est en pleine mutation, les débats multiples sur la « Loi pour une république numérique » en discussion en souligne les enjeux, bien au-delà du seul monde de la recherche ; un petit nombre d'éditeurs redouble d'efforts depuis plusieurs mois pour faire pression contre ce texte, avec des motivations économiques bien éloignées de celles d'une société savante comme la SMF, engagée de longue date dans l'édition scientifique et qui a dénoncé la logique financière adoptée à la fin du xx^e siècle par des grands groupes, désireux de monopoliser l'édition scientifique.

Le terme « open access » revient constamment dans les discours et autres tribunes sur le sujet. Il revêt des significations très différentes selon les modèles envisagés et les communautés scientifiques ; il a été aussi à l'origine de très belles réussites, pensons notamment au rôle incontournable aujourd'hui des archives ouvertes Arxiv et Hal. La *Gazette des Mathématiciens* s'est emparée du sujet à plusieurs reprises, l'article récent de F. Hélein « La ruée vers l'or des publications ou comment passer des revues avec abonnements aux articles en accès libre », paru dans le numéro de janvier, en présente les multiples facettes et conséquences. Voies « vertes » ou « dorée », régulées ou non, avec ou sans APC (Article Processing Charges, en d'autres termes « frais de publications » pris en charge par les institutions), les conséquences sont multiples pour nous tous, auteurs, lecteurs, bibliothécaires, citoyens... et aussi évaluateurs de nos pairs.

Depuis janvier 2014, les abonnements aux revues de la SMF sont prioritairement en « accès électronique ». La collection des *Mémoires de la SMF*, à mi-chemin entre « journal » et « monographie », s'est également dès cette date inscrite dans cette logique ; elle a été suivie en 2015 par la collection *Astérisque*. Simultanément, forte de la qualité de ses revues, consciente du format particulier de certaines d'entre elles qui permet de publier des

textes « longs » avec une mise en perspective développée d'un sujet, et enfin désireuse de répondre de façon réfléchie au nombre de soumissions toujours plus nombreuses, la SMF a augmenté substantiellement le nombre de pages de ses revues : les *Annales de l'ÉNS* sont passées de 1000 à 1500 pages en quelques années, la collection *Astérisque* de 2000 à 2500 et depuis 2016 les *Mémoires de la SMF* proposent 6 volumes par an au lieu de 4. Sans augmentation du prix des abonnements. Lors de son dernier Conseil d'Administration, la SMF a aussi décidé de s'inscrire dans une politique de numérisation de l'ensemble de sa collection *Astérisque*, avec accès électronique libre aux ouvrages de plus de 10 ans. La SMF poursuit ainsi sa politique de mise à disposition de tous sans restriction de son fonds, par le biais de ses dépôts opérés dans l'archive *Numdam*, de concert avec la *Cellule Mathdoc*. Lors de réunions diverses sur les enjeux de l'édition scientifique, et notamment celles organisées par le RNBV, il avait été souligné l'apparition de nombreuses revues de très faible qualité scientifique, et aux motivations mercantiles à peine voilées. Il avait aussi été demandé aux éditeurs académiques et sociétés savantes de prendre leurs responsabilités ; je crois sincèrement que la SMF y a répondu avec toutes les dispositions évoquées ci-dessus.

Le paysage dans ce secteur évolue constamment, en France et à l'étranger. Comme la SMF, les sociétés savantes de mathématiques dans le monde sont attachées à leurs activités de publication suivant des modèles économiques variés, innovants ou non, avec des impératifs de qualité scientifique et éditoriale pérennes. Le nouveau modèle défendu par l'INSM, incarné de façon spectaculaire par le passage des *Annales de l'Institut Fourier* en libre accès total, représente une évolution majeure à même de faciliter la diffusion du savoir dans la communauté mathématique et au-delà, tout en assurant la pérennité scientifique et technique du processus éditorial. Cette évolution a ses avantages, mais sa généralisation exclusive peut présenter des effets négatifs. En tant que président de la SMF, il est de mon devoir d'alerter l'ensemble de la communauté sur ces enjeux. Il nous faut éviter la déstabilisation d'une édition scientifique de qualité qui a su au fil des années mener une politique raisonnable. La diversité des modèles économiques, les coopérations entre les différents acteurs, le souci d'intégrité scientifique doivent rester à la base de nos activités éditoriales d'aujourd'hui et de nos projets de demain.

Ce mot sera le dernier de ma plume en tant que président de la SMF. Ces trois années au service de cette vieille dame ont été bien remplies, elles resteront pour moi une très belle période de ma vie professionnelle, riche de nombreuses rencontres et d'échanges variés avec les acteurs des mathématiques, en France et dans le monde. Je tiens tout particulièrement à

remercier les collègues qui m'ont accompagné au cours de mon mandat, que ce soit comme membres du bureau, chargés de mission, membres du Conseil d'Administration ou du Conseil Scientifique, membres de comités de rédaction ou organisateurs de manifestations, l'équipe du CIRM..., mais aussi les « petites mains » nombreuses, silencieuses mais si précieuses pour mener à bien les actions que nous avons entreprises.

Le Congrès de la SMF du 6 au 10 juin à Tours sera l'occasion de rendre compte de notre travail et de montrer la vitalité de la SMF : j'espère vous y croiser nombreux !

Pour conclure ce mot, je tiens à souligner le travail du personnel de la SMF : Assya, Christian, Claire, Marie-Françoise, Nathalie et Sabine, qui m'ont fait confiance au fil des mois, ont su répondre aux actions que nous avons mises en place avec le bureau et le conseil d'administration et m'ont épaulé sur tant de dossiers où j'étais vraiment perdu. Un grand merci !

Le 2 avril 2016

Marc PEIGNÉ, président de la SMF